



atouts

25/05/2016

## Quel avenir pour la fac de Droit, Economie, Gestion d'Orléans, et pour l'université ?

Alors qu'un débat intitulé Campus en Mouvement s'ouvre à l'université d'Orléans ces jeudi et vendredi 26 et 27 mai, la faculté de Droit, économie, gestion, composante de cette même université, s'interroge sur son avenir tout en célébrant son 50e anniversaire dans l'ère moderne. Car la faculté de Droit d'Orléans a une histoire prestigieuse qui remonte au 14e siècle et constitue encore le socle de l'actuelle université.



Quel avenir pour la DEG Orléans, la fac de Droit, économie, gestion ? Et aussi pour l'université orléanaise dans son ensemble, dont la fac de DEG est une des composantes ? Evoquer le passé, c'est souvent aussi l'occasion de parler d'avenir. C'est le cas actuellement concernant cette faculté (pardon, UFR) de droit, économie, gestion (DEG) de l'université d'Orléans, qui célèbre son cinquantenaire dans l'ère moderne.

Thierry Montalieu, administrateur provisoire, rappelle le rôle déterminant joué au début des années Soixante par le maire Roger Secrétain et le recteur Gérard Antoine, pour créer un campus à l'image d'Oxford, dans le quartier verdoyant de La Source.

De fait, l'université, avec toutes ses composantes, dont la fac de droit, économie, gestion, contribue depuis à la formation des étudiants mais aussi à l'animation culturelle de la ville.

A l'occasion de la célébration du centenaire de cette faculté, qui s'est tenue dans le cadre prestigieux de l'Hôtel Dupanloup, Hervé Burdin, vice-doyen représentant le doyen actuel, Cem Ertur, malade, rend hommage à feu Dominique Bessire, qui a été la première femme à occuper la fonction. C'était juste avant Cem Ertur.

La fac de droit, économie, gestion d'Orléans compte actuellement environ 4.000 étudiants et affiche... un excédent budgétaire, indique Hervé Burdin.



Olivier Carré, actuel député-maire de la ville (photo ci-dessus) témoigne : *"A cette faculté, j'ai appris le fonctionnement de la société, les contrats, etc. Tout cela me sert presque tous les jours et je vous remercie en tant qu'ancien étudiant"*. Il évoque ces années Soixante d'autant plus volontiers qu'il est un petit-neveu de Roger Secrétain : *"Il fallait renouer avec le destin universitaire d'Orléans pour installer la ville dans un horizon de cinquante ans. Nous y sommes et notre responsabilité est de construire les cinquante ans qui viennent, avec l'aide de la Région"*, ajoute-t-il en se tournant vers Anne Besnier, vice-présidente de ladite Région, en charge de l'Enseignement supérieur.

La ville d'Orléans mène actuellement une réflexion avec Tours et leurs *"partenaires naturels"* pour constituer l'université de Val de Loire, qui compte virtuellement 50.000 étudiants actuellement, indique Olivier Carré. Le pilotage sera partagé entre Tours et Orléans.

Olivier Carré se dit un ardent militant de la création d'une école d'économie et de gestion (*"et de droit"*, plaide Nathalie Dion, prof à l'université), qu'il souhaite voir installée sur le site de Porte Madeleine (dans l'ancien hôpital) entre 2020 et 2025.

Mais les élus ont besoin de l'assentiment des communautés universitaires concernées. C'est le chemin que je vous propose, dès lors qu'une certaine forme d'autonomie et d'indépendance sera préservée.

*"Il faut que notre fac DEG rayonne, plus encore qu'aujourd'hui. C'est bien parti pour ça. Il faut que nous en soyons les ambassadeurs"*, renchérit Charles-Eric Lemaignan, président de l'AggLO. Tandis qu'Anne Besnier souligne l'importance des relations nouées avec le monde de l'entreprise, *"un lien indispensable"*.



Quelques anciens doyens de la faculté de droit

économie gestion d'Orléans, réunis à l'occasion du cinquantenaire. A droite, Hervé Burdin, vice-doyen en exercice.  
(Photos Patrice Dézallé)

### Une histoire qui remonte à 1306 !

L'université d'Orléans a d'abord été une université mono disciplinaire, époque Michel Pertué, historien du droit. La création de l'établissement est située à 1306, mais pas ex-nihilo car il y avait déjà des écoles de

droit localement. Michel Pertué explique ensuite les raisons de la longévité de l'université d'Orléans, malgré des phases de déclin, au gré notamment de ses relations avec Paris. Il y a eu une phase de coopération productive, avant de passer dans l'ombre jusqu'au début des années 60.

Premier doyen de la faculté de droit, économie, gestion de l'ère moderne évoque, Elie Alfandari insiste sur *"la vision"* de son maître, Jean Carbonnier, pour qui le droit était indissociable de l'humanisme. Philippe Bretton, professeur de droit public, venu lui aussi de Poitiers, a été confronté en 1969 à l'intégration de la faculté dans son environnement. Mais *"c'est avec les collègues que j'ai eu le plus de problèmes"*, indique-t-il tout en manifestant beaucoup d'humour.

Le doyen Henri Jacquot raconte qu'il a ensuite connu *"la croissance brutale des effectifs"*, qui sont passés de 2.000 à plus du double en quelques années à partir de 1985. Cette "explosion" n'a pas été sans poser des problèmes d'accueil. Mais *"nous étions les enfants chéris de la ville d'Orléans"* rapporte Henri Jacquot. Ce qui a permis notamment de réaliser un quatrième amphithéâtre grâce au co-financement de l'Etat, de la Ville et du Département.

Quant à Georges Gallais Hamonno, il dit avoir vu évoluer lui aussi l'établissement, mais *"d'une la fac où l'on vient parfaire son éducation à une fac où l'on vient avec le souci d'échapper au chômage"*. D'autant que les spécialisations ont facilité pour certains l'entrée sur le marché du travail. Il met en outre en évidence les activités de recherche qui se sont développées.

### Amours et désamours avec Tours

Le passé de l'université et de ses composantes n'a pas toujours été un fleuve tranquille, surtout à la fin des années soixante. Qu'en sera-t-il de l'avenir ? Sachant par exemple qu'en 1969, d'après un courrier d'Edgar Faure adressé à Roger Secrétain, il était acquis qu'il y aurait un centre hospitalier universitaire à Orléans, rapporte Olivier Carré. Or, le CHU est l'apanage... de Tours.

L'économiste Jean-Paul Pollin, ancien doyen lui aussi, aborde le sujet. Il insiste sur la double fonction de l'université, à la fois éducative et d'insertion professionnelle. Fait valoir que des laboratoires de la fac orléanaise ont acquis une réputation nationale, voire internationale, contribuant à donner du lustre à l'université dans son ensemble.

### Des inquiétudes

Jean-Paul Pollin émet toutefois des inquiétudes. L'une est liée à la carte universitaire. Celle-ci a vu s'émietter les composantes sur les territoires, au point par exemple de susciter une véritable gourmandise, en particulier, à Châteauroux (Indre). Et elle s'est traduite par une explosion du nombre d'universités.

Or, *"maintenant, il faudrait passer de 90 universités à une vingtaine ! S'étrangle Jean-Paul Pollin. Sans parler de "la COMUE, qui n'a aucun sens."*

Jean-Paul Pollin fait part de son scepticisme à propos du rapprochement avec l'université de Tours, régulièrement évoqué depuis des décennies, et immanquablement compliqué à mettre en œuvre.

D'autant que *"les rapports scientifiques ne se nouent pas forcément sur une base locale ou régionale"*, estime l'économiste orléanais. *"De la même façon, prétendre gérer des flux d'étudiants au niveau régional est illusoire. Ils ont une logique qui leur est propre. « pour une université comme la nôtre, la solution c'est la spécialisation si elle veut rester en première division"*. Quelques spécialités fonctionnent bien d'ailleurs (droit des affaires, finances, collectivités locales. ..).

Autre souci : l'orientation des étudiants dans l'enseignement supérieur. *"On sélectionne partout, dans toutes les écoles, sauf dans les filières les plus exigeantes, comme celles de l'université !"* s'insurge Jean-Paul Pollin. Qui se dit toutefois favorable à la démocratisation des études supérieures. Et de prôner à la fois une sorte de mix, avec l'introduction d'une filière sélective.

### Coopérations et cohabitations : enjeux sous conditions...

Aura-t-il complètement convaincu Olivier Carré ? Concernant la COMUE, ce dernier considère que *"l'on peut avoir une forme de destin et de projet commun avec d'autres universités, en particulier celle de Tours, mais dans une forme d'autonomie et d'indépendance"*.

A ce propos, Gérard Besson - ancien président de l'université orléanaise, avant d'être recteur de l'académie d'Auvergne, et aujourd'hui conseiller municipal, chargé de mission auprès du Campus France - considère que la COMUE disparaîtra d'elle-même. Et que la saturation des universités parisiennes représente de nouveau une opportunité pour les universités de la région Centre-Val de Loire.

A condition d'avoir les capacités d'accueil nécessaires et suffisantes, sommes-nous tentés d'ajouter.

Pour ce qui est du projet d'intégration d'un pôle universitaire sur le site de l'ancien hôpital Madeleine, proche du centre-ville, il ne devra pas se faire au détriment du campus de La Source, fait savoir Olivier

Carré. Tout en précisant qu'un rapport confirme l'utilité de créer une école. *"Mais il reste plein de choses à établir avant que les portes s'ouvrent"*, ajoute-t-il. D'abord, *"il me faut du contenu, une vision et une ambition réellement portée. La position de la ville ne peut être que l'émanation de ce que vous souhaitez. Et il faut aussi porter l'image du Grand Campus, avec ses pôles de recherche"*.

**Patrice Dézallé**

© Puissance2D - 2015